NATIONS UNIES

E

Conseil économique et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2003/L.10/Add.2
15 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et
de la promotion des droits de l'homme
Cinquante-cinquième session
Point 7 a) de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ADOPTION DU RAPPORT: ADOPTION DU RAPPORT SUR LA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION

Projet de rapport de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme

Rapporteur: M. Stanislav Ogurtsov

TABLE DES MATIÈRES*

Chapitre

V. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**

* Le document E/CN.4/Sub.2/2003/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/2003/L.11 et ses additifs.

** En application de la résolution 2002/50 de la Commission des droits de l'homme, une approche sexospécifique a été intégrée dans tous les points de l'ordre du jour.

GE.03-15927 (F) 210803 210803

V. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, ÉTAT DE DROIT ET DÉMOCRATIE

1. La Sous-Commission a examiné le point 3 de son ordre du jour de ses 11e à 14e séances, les 6 et 7 août, et à ses 21e et 22e séances, le 13 août 2003.

2. Pour la liste des documents publiés au titre de ce point de l'ordre du jour, voir l'annexe VII du présent rapport.

3. À la 11e séance, le 6 août 2003, M. Decaux a présenté la version mise à jour de son rapport sur la question de l'administration de la justice par les tribunaux militaires (E/CN.4/Sub.2/2003/4).

4. À la 12e séance, le même jour, M. Abdelfattah Amor, Président du Comité des droits de l'homme, a fait une déclaration.

5. À la même séance:

a) Mme Zerrougui, Rapporteur spécial sur la discrimination dans le système de justice pénale, a présenté son rapport préliminaire (E/CN.4/Sub.2/2003/3). À la même séance, elle a exposé ses conclusions;

b) Mme Hampson a décrit l'état d'avancement de son document de travail sur le champ des activités et de la responsabilité des forces armées, de la police civile des Nations Unies, des fonctionnaires internationaux et des experts participant à des opérations de soutien de la paix (autrement dit toutes les opérations de maintien ou d'imposition de la paix menées en vertu d'un mandat de l'ONU).

6. À la 13e séance, le 7 août 2003:

a) Mme Motoc, Président-Rapporteur du Groupe de travail de session sur l'administration de la justice, a présenté le rapport dudit Groupe de travail (E/CN.4/Sub.2/2003/6);

b) M. Rodríguez Cuadros a présenté son nouveau document de travail élargi sur les mesures définies dans les différents instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme aux fins de promouvoir et consolider la démocratie (E/CN.4/Sub.2/2003/7).

7. Au cours du débat général sur le point 3 de l'ordre du jour, des déclarations ont été faites par des membres de la Sous-Commission et des observateurs représentant des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Pour une liste détaillée des orateurs, voir l'annexe II.

Les femmes en milieu carcéral

8. À la 21e séance, le 13 août 2003, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2003/L.32, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Chen Shiqiu, M. Decaux, M. Dos Santos Alves, M. Eide, M. Guissé, Mme Hampson, M. Kartashkin, Mme Koufa, M. Park, M. Pinheiro, Mme Rakotoarisoa, M. Rodríguez Cuadros, M. Yimer, M. Yokota et Mme Zerrougui.

9. Le projet de décision a été adopté sans vote. Pour le texte de cette décision, voir le chapitre II, section B, décision 2003/104.

Discrimination à l'égard des condamnés qui ont purgé leur peine

10. À la même séance, Mme Zerrougui a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2003/L.23, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Decaux, M. Eide, M. Guissé, Mme Hampson, Mme O'Connor, M. Park, M. Pinheiro, M. Sattar, M. Sorabjee, M. Yimer, M. Yokota et Mme Zerrougui. M. Dos Santos Alves s'est joint ultérieurement aux auteurs.

11. M. Alfonso-Martínez, M. Eide, M. Guissé, M. Kartashkin, M. Pinheiro et M. Sorabjee ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

12. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir le chapitre II, section A, résolution 2003/7.

Question de l'administration de la justice par les tribunaux militaires

13. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2003/L.26, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Chen Shiqiu, M. Dos Santos Alves, M. Eide, M. Guissé, Mme Hampson, M. Kartashkin, Mme Koufa, Mme Motoc, M. Ogurtsov, M. Park, M. Pinheiro, Mme Rakotoarisoa, M. Rodríguez Cuadros, M. Sattar, M. Weissbrodt, M. Yimer et Mme Zerrougui. M. Sorabjee et M. Yokota se sont joints ultérieurement aux auteurs.

14. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir le chapitre II, section A, résolution 2003/8.

Promotion et consolidation de la démocratie

15. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2003/L.30, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Chen Shiqiu, M. Decaux, M. Dos Santos Alves, M. Eide, M. Guissé, M. Kartashkin, Mme Koufa, Mme O'Connor, M. Park, M. Pinheiro, Mme Rakotoarisoa, M. Sattar, M. Weissbrodt, M. Yimer et M. Yokota. Mme Hampson et Mme Zerrougui se sont jointes ultérieurement aux auteurs.

16. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de cette décision, voir le chapitre II, section B, décision 2003/106.

Document de travail sur la difficulté d'établir la culpabilité ou la responsabilité en matière de crimes de violence sexuelle

17. À la 22e séance, le même jour, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2003/L.31, qui avait pour auteurs M. Chen Shiqiu, M. Decaux, M. Dos Santos Alves, M. Guissé, Mme Hampson, M. Kartashkin, Mme Mbonu, M. Park, M. Pinheiro, Mme Rakotoarisoa et M. Weissbrodt. M. Alfonso-Martínez, M. Yokota et Mme Zerrougui se sont joints ultérieurement aux auteurs.

18. Mme Hampson a révisé oralement l'avant-dernière ligne du projet de décision.

19. Mme Zerrougui a fait une déclaration au sujet du projet de décision.

20. Le projet de décision, tel que révisé oralement, a été adopté sans vote. Pour le texte de cette décision, voir le chapitre II, section B, décision 2003/107.

Document de travail sur la criminalisation des actes de violence sexuelle graves, et la nécessité d'ouvrir une enquête à leur sujet et d'en poursuivre les auteurs

21. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2003/L.34, qui avait pour auteurs M. Chen Shiqiu, M. Decaux,

M. Dos Santos Alves, M. Guissé, Mme Hampson, M. Kartashkin, Mme Mbonu, M. Park, M. Pinheiro et Mme Rakotoarisoa.

22. Le projet de décision a été adopté sans vote. Pour le texte de cette décision, voir le chapitre II, section B, décision 2003/108.

Cour pénale internationale

23. Aux 21e et 22e séances, le 13 août 2003, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/ Sub.2/2003/L.24, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Decaux, M. Eide, M. Guissé, Mme Hampson, Mme Koufa, Mme Motoc, Mme O'Connor, M. Pinheiro, M. Rodríguez Cuadros, M. Yokota et Mme Zerrougui.

24. M. Decaux a révisé oralement les paragraphes 3 et 4 et supprimé en outre à la fin du paragraphe 4 le membre de phrase «, qu'ils l'aient ratifié ou non;».

25. M. Alfonso-Martínez, M. Bengoa, M. Kartashkin, M. Park, M. Pinheiro, M. Sorabjee, M. Weissbrodt et M. Yokota ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

26. Le projet de résolution, tel que révisé oralement, a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir le chapitre II, section A, résolution 2003/10.

Transferts de personnes, eu égard en particulier à la peine de mort

27. Aux 21e et 22e séances, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2003/L.35, qui avait pour auteurs M. Decaux, M. Dos Santos Alves, M. Eide, Mme Hampson, Mme Koufa, Mme O'Connor, M. Park et M. Pinheiro.

28. Mme Hampson a révisé oralement les paragraphes 3 et 5 du projet de résolution.

29. M. Alfonso-Martínez, M. Bengoa, Mme Hampson, M. Guissé, Mme Mbonu, M. Sorabjee, M. Yokota et Mme Zerrougui ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

30. Le projet de résolution, tel que révisé oralement, a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir le chapitre II, section A, résolution 2003/11.